

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 063-256303520-20190403-06_2019-DE



Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

Séance de l'assemblée Délibérante du 03 avril 2019 Délibération n°6/2019

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le mercredi 20 mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18h, le mercredi 03 avril deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

DEMERE Jean-François
HEALY Bénédicte
BUCHE Jean-Pierre
BRUHAT Pascal
SALLES Daniel
BRANLARD Gérard

Titulaires excusés :

BLANCHET Roland
DELETANG Claude
GUILLAUME Gérard
BERNARD Françoise
PETEL Gilles
DELETANG Claude

Suppléants présents :

DUPECHER Pierre
HENRION Colette

Suppléants excusés :

AUBIER Claude
BLANCHAMP Gérard
GUELON René
ARDOUREL Sylvie

FEDERSPIEL Hélène
LANGUILLE Fabienne
DUMAS Olivier

Représentation : en l'absence de M. Gilles PETEL, son suppléant M. DUPECHER Pierre a un droit de vote.

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8	1			8	8	0	0

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par la Trésorière ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que la Trésorière ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnés et qu'elle ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer,

- 1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3° - statuant sur la comptabilité des valeurs actives.

Déclare que le Compte de Gestion du SEAT dressé pour l'exercice 2018 par Mme Munoz, Trésorière, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité

- **de valider** les comptes de gestion 2018

Pour extrait certifié conforme,
M. Le Président
Jean-Pierre BUCHE

